

# Compte rendu de la séance du Conseil Municipal de NOORDPEENE

CR 2020-05

10 juillet 2020

Convocation du 6 juillet 2020

## Membres présents :

Mmes Isabelle MARCANT, Delphine LUTUN, Michèle GUWY, Marie-Laure GLORANT, Nathalie BALZA, Marie WYART, MM. Thierry DEHONDT-BEDAGUE, Bernard VERHAEGHE, Laurent BALZA, Stéphane SOCKEEL, Albert PIETERSOONE, Benoît CATRICE et René SELOSSE.

## Membres absents excusés :

Benoît DECLERCQ donne pouvoir à Laurent BALZA.

Emmanuel MONKERHEY donne pouvoir à Thierry DEHONDT-BEDAGUE

## Secrétaire de séance :

M. le Maire demande à l'assemblée qui souhaite assurer le secrétariat de séance. Marie-Laure GLORANT lève la main et exprime le souhait de le faire et de le fournir rapidement. Le Conseil est d'accord à l'unanimité des membres présents.

## Vérification du quorum :

M. le Maire vérifie si le quorum du conseil municipal est atteint. Le quorum du conseil municipal est atteint.

M. le Maire remercie l'ensemble des conseillers et des personnes présentes.

## Lecture du compte rendu du précédent conseil :

Le secrétaire de mairie distribue à l'ensemble du conseil une copie du compte rendu effectué par la secrétaire de séance du 3 juillet 2020, Marie-Laure GLORANT. Après une lecture par chacun, celui-ci a été adopté à l'unanimité.

Puis M. le Maire, qui préside la séance, est passé à l'ordre du jour.

- Délégations au maire pour les achats, pouvoir d'ester en justice

M. le Maire indique aux membres de l'assemblée qu'il y a lieu de délibérer sur la délégation des attributions du conseil municipal au maire reprises à l'article L. 2122-22 du Code général des Collectivités Territoriales.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents, pour la durée du présent mandat, de confier à M. le Maire une partie de délégations dudit article, à savoir :

- Prendre toute décision concernant les dépenses d'un montant inférieur à 40 000 euros
- Passer des contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistres y afférentes
- Créer les règles comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux
- Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière
- Accepter les dons et legs de gré à gré de biens immobiliers
- Régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués huissiers de justice et experts dans la limite de 1000 euros
- Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune tant en demande qu'en défense et devant toutes les juridictions.
- Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 60 000 euros par année.

- Délégations aux adjoints

Après une délibération et un vote à l'unanimité, voici les délégations attribuées à chaque adjoint :

<u>1<sup>er</sup> ADJOINT :</u> M. Benoît CATRICE	<u>2<sup>ème</sup> ADJOINT :</u> M. Bernard VERHAEGHE	<u>3<sup>ème</sup> ADJOINT :</u> M. Albert PIETERSOONE	<u>4<sup>ème</sup> ADJOINT :</u> Mme Isabelle MARCANT
Finances Relations extérieures Patrimoine	Travaux Sécurité Énergie	Affaires sociales Écoles Gestion du personnel	Fêtes Communication Jeunesse

- Délégation de la signature pour l'État civil

M. le Maire propose que la délégation de la signature pour l'État civil revienne aux quatre adjoints, ceux-ci acceptent la délégation avec une validation du conseil municipal à l'unanimité.

- Délégation de la signature pour tout actes en cas d'absence

M. le Maire propose de nommer M. Bernard VERHAEGHE, deuxième adjoint, à cette délégation. En accord avec l'unanimité du conseil municipal, celui-ci accepte.

- Indemnités du maire et des adjoints

M. le Maire et les adjoints présentent en fonction du barème du régime indemnitaire des élus, déterminé par rapport aux nombres d'habitants sur la commune et le taux en pourcentage de l'indice brut terminal (au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'indice brut est de 1027.), les taux suivants :

- Maire : 40 %

- Adjoints : 10 %

Après une délibération du conseil municipal, ces taux ont été acceptés à l'unanimité.

- Création des différentes commissions

Après de multiples réflexions et propositions, voici les différentes commissions qui ont été instaurées à l'unanimité des membres du conseil présents. M. le Maire indique aux conseillers que l'objectif est de représenter au mieux les habitants dans les différentes commissions et que leur présence soutenue est indispensable.

<b>SIROM</b>	<b>USAN</b>
Titulaire : Bernard VERHAEGHE Suppléante : Isabelle MARCANT	Titulaire : René SELOSSE Suppléant : Stéphane SOCKEEL
<b>COMMUNICATION</b>	<b>VAN KEMPEN</b>
Isabelle MARCANT Marie-Laure GLORiant Delphine LUTUN	Titulaire : Bernard VERHAEGHE Suppléant : Benoît CATRICE
<b>CLSH</b>	<b>PNR</b>
Titulaire : Marie WYART Suppléante : Isabelle MARCANT	Delphine LUTUN Marie-Laure GLORiant Nathalie BALZA
<b>DEVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>CCFI</b>
Delphine LUTUN Marie-Laure GLORiant Marie WYART	Titulaire : Thierry DEHONDT-BEDAGUE Suppléant : Benoît CATRICE

<b>SECURITE</b>	<b>SIECF</b>	
Titulaire : Bernard VERHAEGHE Suppléant : Laurent BALZA	Titulaire : Albert PIETERSOONE Suppléant : Stéphane SOCKEEL	Titulaire : Benoît CATRICE Suppléant : Benoît DECLERCQ
<b>R.P.I.</b>	<b>TRAVAUX</b>	
Titulaire : Marie WYART Suppléante : Michelle GUWY	Bernard VERHAEGHE René SELOSSE	Michelle GUWY Nathalie BALZA
<b>SIDEN SIAN</b>	Albert PIETERSOONE	Isabelle MARCANT
Titulaire : Albert PIETERSOONE Suppléante : Michelle GUWY	Laurent BALZA Benoît DECLERCK	Emmanuel MONKERHEY Stéphane SOCKEEL
<b>CULTURE TOURISME</b>	<b>BUDGET FINANCES</b>	
Delphine LUTUN Marie-Laure GLORANT Emmanuel MONKERHEY	Benoît CATRICE Nathalie BALZA Emmanuel MONKERHEY	Albert PIETERSOONE René SELOSSE Benoît DECLERCQ

SIROM : Syndicat Mixte de Ramassage d'Ordures Ménagères

USAN : Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord

SIECF : Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre

PNR : Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale

SIDEN -SIAN : Syndicat Intercommunal des Eaux du Nord - Syndicat Intercommunal de l'Assainissement du Nord

CLSH : Centre de Loisirs Sans Hébergements

CCFI : Communauté de Communes de Flandre Intérieure

RPI : Regroupement Pédagogique Intercommunal

À propos de la commission Sécurité, M. le Maire indique que la mise à jour du plan de sauvegarde sera faite.

<b>Révision des listes électorales</b>	
Thierry DEHONDT-BEDAGUE	Jacques DRIEUX
Bernard VERHAEGHE	Isabelle MARCANT

<b>Commission Communale des Impôts Directs</b>	
Emmanuel MONKERHEY	Philippe LUTUN
Stéphane SOCKEEL	Jean BOLLE
Laurent BALZA	Christian BELLYNCK
Benoît CATRICE	Jacques DRIEUX
Albert PIETERSOONE	Jean-Claude MICHEL

- Nomination pour les différents organismes

Ces nominations ont été votées à l'unanimité par les membres du conseil municipal présents.

- **SIDEN-SIAN :**
  - Titulaire : Albert PIETERSOONE
  - Suppléante : Michelle GUWY

- **Ministère des Armées :**
  - Titulaire : Albert PIETERSOONE
  - Suppléant : Benoît CATRICE
- **Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'opale :**
  - Marie-Laure GLORIAN
- **SDIS NORD (Service Départemental d'Incendie et de Secours) :**
  - Titulaire : Bernard VERHAEGHE
  - Suppléante : Isabelle MARCANT

- **Nomination des membres du CCAS :**

Ces nominations ont été votées à l'unanimité par les membres du conseil municipal présents.

<b>CCAS</b>	
Thierry DEHONDT-BEDAGUE	Léon DACQUIN
Bernard VERHAEGHE	Jacques DRIEUX
Laurent BALZA	Michel RAWEL
Benoît CATRICE	Alexandre DECODTS
Albert PIETERSOONE	Jean-Claude MICHEL
Marie WYART	

CCAS : Centre Communal d'Actions Sociales

- **Remplacement temporaire pour la mairie :**

Le secrétaire de mairie, M. Romain MORVAN, prend ses congés au mois d'août.

M. le Maire explique que l'on ne peut pas laisser la mairie fermée pendant un mois, plusieurs dossiers administratifs sont à traiter ou à suivre. Le personnel communal étant mobilisé ce mois de juillet pour le bon déroulement du centre de loisirs, il prendra automatiquement ses congés au mois d'août.

M. Romain MORVAN s'est rapproché de la CCFI qui fournit une aide gratuite pour rechercher un(e) candidat(e) avec un profil « mairie » à son remplacement temporaire. Un CV a attiré l'attention de l'équipe municipale : Mme Anne-Sophie MAILLET.

Celle-ci sera reçue en mairie par le Premier adjoint, l'adjoint à la gestion du personnel, l'adjointe aux fêtes et le secrétaire de mairie ce 15 juillet. Son contrat se déroulera du 20 juillet 2020 au 20 septembre 2020 pour être formé, remplacer Romain durant sa période de congés, mais aussi pour le compléter durant le mois de septembre. Elle sera rémunérée par la mairie.

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité pour engager une aide supplémentaire à M. MORVAN.

- **Reconduction du contrat PEC :**

Adeline LEVEUGLE est en contrat PEC au sein de la commune à hauteur de 20h/semaine + 5h00 depuis le 15 septembre 2019. Son contrat est reconduit pour un an après un vote positif à l'unanimité des conseillers municipaux présents.

- **Communications et questions diverses :**

Benoît CATRICE prend la parole pour plusieurs communications :

- Une salle de réunion a été mise en place au niveau de la salle des archives qui permettra aux commissions de se réunir dans un endroit plus isolé que la salle du conseil.

- Le bureau des adjoints situé en face de la porte d'entrée a repris ses fonctions, un bureau avec des sièges y a été installé. Les adjoints se sont entretenus ensemble et ont décidé de mettre en place un planning de permanence afin de recevoir le public sur rendez-vous. Le planning va suivre le schéma suivant :

<b>Lundi</b>	<b>Mercredi matin</b>	<b>Jeudi matin</b>	<b>Vendredi matin</b>
9h30 – 12 h : Benoit CATRICE	9h30 – 12 h : Isabelle MARCANT	9h30 – 12 h : Bernard VERHAEGHE	9h30 – 12 h : Albert PIETERSOONE

L'information sera transmise aux habitants sur la page Facebook de la commune et par courrier avec également les informations suivantes : la nouvelle adresse mail de la mairie, le numéro de la mairie ainsi que ses horaires, l'organigramme du nouveau conseil municipal avec les numéros de téléphone de chacun.

Il est à indiquer que la prise de rendez-vous avec les adjoints se fera uniquement par le biais de la mairie.

- A l'initiative des adjoints et du maire, une cérémonie du 14 juillet se déroulera à 11h devant le monument aux morts avec respect de la distanciation sociale et des règles d'hygiène en vigueur. MM. Jacques DRIEUX et Jean-Claude MICHEL, anciens maires, plusieurs membres du conseil municipal, des anciens combattants, mais aussi des habitants du village seront présents.

M. le Maire dit que l'ensemble du conseil municipal ainsi que les employés municipaux ont reçu les remerciements de Mme Jeanne-Marie MICHEL et M. Jean-Claude MICHEL pour les cadeaux qu'ils ont eus le jour de l'élection du maire et des adjoints, à savoir un bouquet de fleurs et un vol en montgolfière.

M. le Maire informe avoir réceptionné un courrier du SAGE (Schéma d'Aménagement et de la Gestion des Eaux) de l'Yser concernant l'alerte sécheresse renforcée qui est actuellement en place sur le département et rappelle que la commune et ses habitants doivent appliquer les mesures de restriction en vigueur.

M. le Maire indique avoir reçu un courrier du groupe de travail marais audomarois (Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale et Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer), M. Audrey AZOULAY, directrice générale de l'UNESCO sera présente à la Maison du Marais de Saint-Martin-Lez-Tatinghem le 16 juillet à partir de 16h00 pour faire découvrir à Mme AZOULAY ce qu'est une réserve de biosphère et comment cela s'organise sur le terrain. Mme Marie-Laure GLORANT et Mme Delphine LUTUN seront présentes à cet évènement.

M. le Maire informe les conseillers sur la prise de décision concernant l'adhésion de la commune à « Village en sport » du Département du Nord pour que les enfants puissent bénéficier du dispositif durant le centre de loisirs.

M. le Maire confirme la réception d'une copie du rapport d'inspection suite à la visite inopinée de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement / Hauts-de-France) le 24 juin 2020. Cette inspection a eu lieu suite à une déclaration de nuisances dues au dépôt de déchets situé au lieu-dit impasse Sainte-Anne, route de Bourbourg. Les inspectrices ont rencontré M. MORVAN, secrétaire de mairie. D'après le rapport : « La mairie considère l'endroit comme une zone de tri transit évitant les dépôts sauvages dans la nature. Elle est gérée par la mairie et le SIROM. [...] Cette zone ne constitue donc plus une déchetterie, mais une zone transit qui n'est pas classée, car le volume total des déchets susceptible d'être présent est inférieur à 100 m<sup>3</sup>. ». Elles ont fourni la conclusion suivante : « Lors de la dernière inspection, il a été proposé à monsieur le Préfet du Nord, de mettre en demeure la mairie de Noordpeene de régulariser son activité de déchetterie. Or, à ce jour, tous les points ont été justifiés et la régularisation n'est plus nécessaire. ». M. le Maire demande le traçage d'une zone au sol pour ne pas dépasser les 100m<sup>3</sup>. M. Bernard VERHAEGHE propose de mettre des cailloux afin d'éviter les flaques d'eau dans le lieu. M. le Maire indique vouloir adresser une demande au SIROM pour la pose de panneaux réglementaires sur la zone. M. Bernard VERHAEGHE dit qu'il va se rendre au SIROM afin d'en faire la demande.

M. le Maire demande si une communication doit encore être faite par un conseiller.

M. Albert PIETERSOONE indique avoir été saisi par l'entreprise MARQUIS-LEURS pour cause de stationnement gênant dans le Chemin du Balingberg, car les camions n'arrivent pas à sortir et à entrer au sein de leurs bâtiments. M. le Maire suggère une réunion de la Commission Travaux pour trouver une solution.

M. le Maire explique avoir été saisi par une dame qui s'occupe de plusieurs personnes âgées sur la commune, car quelqu'un se gare sur l'emplacement situé devant sa maison et cela l'empêche de se mettre au plus proche de la sortie pour un déplacement aisé. M. Bernard VERHAEGHE s'est déjà rendu sur place et suggère avec M. le Maire de transformer cette place en stationnement pour personne en situation de handicap. Un réaménagement du trottoir a aussi été proposé dans ce sens.

M. le Maire suggère aux commissions concernées de se réunir pour évoquer le refleurissement de la commune. Mme Delphine LUTUN suggère de choisir des fleurs qui consomment peu d'eau afin de respecter l'alerte sécheresse renforcée en vigueur.

M. René SELOSSE explique que plusieurs personnes lui ont fait part du non-respect de certains habitants qui tondent leur pelouse le dimanche. Un courrier sera envoyé par la commune à l'ensemble des habitants en demandant d'éviter de tondre à ce moment.

Après la suggestion de plusieurs conseils municipaux à M. le Maire, des rideaux seront installés dans la salle de réunion afin de cacher les meubles contenant les archives municipales. Mme Isabelle MARCANT demande également plus d'éclairage. M. le Maire demande à la Commission Travaux de réfléchir sur ce sujet.

M. le Maire exprime son souhait pour le changement de la nappe de cérémonie servant à la célébration des mariages. Il demande à M. Michelle GUWY de faire un devis pour les rideaux et la nappe de cérémonie. En cas de délai assez long, d'autres couturières de la commune seront mobilisées.

Mme Marie WYART souhaite que la commission RPI se réunisse afin d'évoquer la restauration scolaire. M. le Maire propose la programmation d'une réunion réunissant la commission RPI, l'adjoint aux écoles, des parents d'élèves et un nutritionniste afin d'établir les menus de la restauration scolaire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h50.

Thierry DEHONDT

Benoît CATRICE

Bernard VERHAEGHE

Albert PIETERSOONE

Isabelle MARCANT

Michèle GUWY

Marie-Laure GLORANT

Nathalie BALZA

Delphine LUTUN

Laurent BALZA

Marie WYART

Stéphane SOCKEEL

René SELOSSE